

Croix-Rouge gabonaise

Renforcer la sécurité des volontaires sur les terrains d'intervention



Armel Boubindji, directeur général de la Croix-Rouge gabonaise(G) et Justin Rukundo, délégué régional coopération au CICR. Photo de droite: Une séquence des travaux en atelier.



Prissilla MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Les volontaires de la Croix-Rouge gabonaise, venus des quatre coins du pays, ont été formés, hier, au siège de l'antenne locale, à Libreville, aux différents réflexes à adopter pour accéder, en toute sécurité, aux victimes en cas de tension ou de conflit.

EN milieu conflictuel, les agents et volontaires de la Croix-Rouge peinent à se faire accepter et à apporter leur aide aux personnes dans le besoin.

C'est donc dans cette optique qu'a été organisé, hier, au siège de la représentation locale de ladite organisation humanitaire, un atelier portant sur "l'évaluation du cadre pour un accès plus sûr". Principaux bénéficiaires : volontaires et personnel de la Croix-Rouge gabonaise. Cet atelier, initié par le mouvement international de la Croix-Rouge, a été l'occasion de discuter des actions et mesures que les sociétés nationales peuvent initier pour se préparer aux difficultés spécifiques à leur contexte. Le but visé étant, primo, de réduire et d'atténuer les

risques auxquels les représentations nationales de la Croix-Rouge peuvent faire face dans les contextes sensibles et dangereux. Et, secundo, de gagner la confiance et l'acceptation des personnes et des communautés touchées, ainsi que des acteurs qui contrôlent ou influencent l'accès à ces communautés. Trois jours durant, la vingtaine des participants venus des neuf provinces du pays, ont échangé sur leurs expériences et les difficultés d'accès rencontrées dans chacune de leurs interventions, et dans leurs rayons d'actions locaux respectifs. La ré-

flexion menée a ainsi permis de voir comment "éliminer chaque obstacle et arriver à un plan d'action" qui permette aux volontaires de mener leurs actions en toute sécurité. « Le mouvement du Croix-Rouge et de la Croix-Rouge s'est rendu compte que les volontaires sont souvent des victimes collatérales en milieu conflictuel. Nous enregistrons malheureusement des pertes en vies humaines des volontaires. Soit ils sont tués, soit ils sont menacés ou blessés. Du coup, ils n'ont plus accès aux victimes qui ont besoin de leurs services. Après ce constat, les membres du

mouvement international de la Croix-Rouge ont pensé qu'il fallait introduire un nouveau concept, afin de développer des réflexes chez les volontaires, pour pouvoir accéder de manière sécuritaire aux victimes en situation de tension ou de conflit. En clair, l'accès plus sûr se résume à s'asseoir et à échanger sur les moyens et méthodes auxquels les volontaires devraient recourir, pour accéder aux victimes de conflits dans la sérénité», a précisé Justin Rukundo, délégué régional coopération au Comité international de la Croix-Rouge. A ce qui se voit, le renfor-

cement de la sécurité des volontaires sur leur terrain d'intervention reste une priorité pour la Croix-Rouge gabonaise. L'atelier sur "l'accès plus sûr" est une expertise nouvelle pour l'auxiliaire des pouvoirs publics, qui entend ainsi renforcer les capacités de ses acteurs pour prétendre intervenir dans des conditions de sécurité en cas des troubles. Gageons simplement que les participants ont pu intégrer les enseignements reçus et sauront les véhiculer dans leurs localités respectives.

Lutte contre le paludisme

La Croix-Rouge offre 250 moustiquaires imprégnées au Prytanée



Armel Boubindji (g) remettant symboliquement le don au Commandant du Prytanée militaire de Libreville, Ercic Privat Ivala Yombo. Photo de droite: Les moustiquaires imprégnées offertes par la Croix-Rouge gabonaise.



Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

D'une valeur de 1 million 250 000 francs, le don destiné aux enfants de troupe de cet établissement d'élite s'inscrit dans le cadre de l'intensification de la lutte contre cette pandémie, qui est l'un des axes prioritaires de l'organisation humanitaire.

DEUX CENT-CINQUANTE Moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'efficacité (Milde) ont été offertes jeudi dernier au Prytanée militaire de Libreville (PML), par la Croix-Rouge gabonaise. Destiné aux enfants de troupe de cet établisse-

ment d'élite, le don, d'une valeur de 1 million 250 000 francs a été réceptionné par la commandant du PML, Eric Privat Ivala Yombo. Avant de procéder à la remise symbolique, le directeur général de la Croix-Rouge gabonaise, Armel Boubindji, a fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre de l'intensification de la lutte contre le paludisme, l'un des axes prioritaires du plan stratégique de leur organisation. « Au Gabon, le paludisme reste la première cause de morbidité, tous âges confondus, avec près de 200 000 cas par an. C'est la première cause d'hospitalisation en milieu pédiatrique. Ce geste, qui est une modeste contribution, dé-

note de l'intérêt que mon organisation porte à la réussite et au plein épanouissement des jeunes, afin que ces derniers intègrent les valeurs humanitaires et citoyennes que nous véhiculons », a-t-il indiqué. « Remettre aux enfants de troupe des moustiquaires imprégnées, outils de lutte efficace contre le paludisme, ne peut être pour nous qu'un immense motif de fierté et de reconnaissance. Le Prytanée, par ma voix, témoigne toute sa gratitude pour ce geste salvateur que vous posez en ce jour », s'est, à son tour, réjoui le commandant du PML. Avant d'inviter les bénéficiaires à faire un bon usage de ces moustiquaires.

DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES

~ Pôle Marchés Publics ~



Respect des procédures de passation et d'exécution des marchés publics

Un nombre croissant de dossiers est transmis dans les services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFiP) aux fins de régularisation et/ou de certification du service fait portant sur des prestations exécutées en l'absence de contrats conclus conformément à la réglementation en vigueur en matière de marchés publics en République gabonaise.

Une telle pratique, contraire aux principes clés de la commande publique, ne favorise nullement un fonctionnement optimal du système de passation des marchés et est l'une des causes de la dette intérieure de l'Etat.

Aussi, il est rappelé à l'ensemble des acteurs de la commande publique que, conformément à l'article 94 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant code des marchés publics, à peine de nullité, l'autorisation préalable de l'administration centrale en charge du contrôle de la passation des marchés publics en République gabonaise est requise pour l'ouverture de la procédure de passation d'un marché public.

En outre, l'approbation dudit marché par le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques, ainsi que sa notification à l'entreprise attributaire, par l'autorité contractante, sont également des préalables à l'exécution des prestations commandées, selon les dispositions des articles 101 et 104 du code des marchés publics.

Par ailleurs, chaque Responsable de Programme est tenu d'élaborer, dès la mise en place effective du budget, un Plan de Passation des Marchés (PPM) sur le fondement de son programme d'activités.

Seuls les projets inscrits dans ce PPM validé par le DGBFiP, seront pris en compte et ce, en application des dispositions de l'article 34 du Code des marchés publics.

En conséquence, la DGBFiP se réserve le droit de rejeter tous dossiers relatifs à des prestations exécutées en marge des procédures sus mentionnées et décline toute responsabilité, en cas de non-paiement desdites prestations.

Fait à Libreville, le 04 AVR. 2016

Le Directeur Général Adjoint
Chargé du Pôle Marchés Publics

Ghislain G. BINGANGOYE